



www.denis-cailleaux.com

Denis CAILLEAUX

*Maître de conférences d'Histoire de l'art et
d'Archéologie du Moyen Age*

Université de Bourgogne (Dijon)

UMR 5594

Titre de l'étude :

**LE DORTOIR DES MOINES DE L'ANCIENNE ABBAYE
CISTERCIENNE DE QUINCY
D'APRES L'ARCHEOLOGIE DU BATI**

Auteur : Denis CAILLEAUX
Maître de conférences d'Histoire de l'art et d'Archéologie du Moyen Age
Université de Bourgogne (Dijon)
UMR 5594

Contact : denis-cailleaux@noos.fr
denis.cailleaux@u-bourgogne.fr

Edition : *Bulletin du Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre*
CEM n° 9 – Etudes & Travaux 2004-2005
2005
p. 149-163

Document web : Texte originel, corrigé et complété. Format PDF
Date du document originel : Mai 2005
Date de révision du document : Avril 2006

Pour citer ce document :

CAILLEAUX (Denis)

*Le dortoir des moines de l'ancienne abbaye cistercienne de Quincy d'après
l'archéologie du bâti*

édition électronique, 2006

LE DORTOIR DES MOINES DE L'ANCIENNE ABBAYE CISTERCIENNE DE QUINCY D'APRES L'ARCHEOLOGIE DU BATI

Denis CAILLEAUX

Maître de conférences d'archéologie médiévale à l'Université de Bourgogne – UMR 5594

Président du Centre d'Etudes Médiévales Saint-Germain, Auxerre

Une opération d'archéologie du bâti menée dans l'un des bâtiments conservés de l'ancienne abbaye cistercienne Notre-Dame de Quincy¹ par l'équipe du Centre d'Etudes Médiévales d'Auxerre², en juin 2004, a permis de mieux comprendre les aménagements successifs du dortoir des moines, depuis l'époque médiévale jusqu'à sa transformation en grenier à fourrage, à la fin du XIXe siècle.

L'objectif de cette intervention était de relever les traces qui subsistent des dispositions anciennes du lieu avant leur possible destruction dans les futurs travaux d'aménagement du bâtiment. Limitée à la seule observation des traces visibles (murs et sols), sans dégagement, dépose ni sondages, l'opération a consisté à dresser l'inventaire des éléments archéologiques (identifiés comme Unités stratigraphiques [US]) et à en établir la cartographie. Dans un second temps, la mise en évidence des relations entretenues entre ces différentes US a permis d'établir la chronologie relative des aménagements de l'espace étudié et de proposer des restitutions des principaux états repérés.

La documentation réunie aide à mieux comprendre la transformation de l'espace réservé au logement des moines, depuis le dortoir commun de l'époque médiévale jusqu'aux « chambres » qu'occupaient les religieux lors de la fermeture de l'abbaye, en 1790. L'étude archéologique des élévations

¹ Commune de Tanlay-Commissy (89 – YONNE)

² Observations archéologiques par Sylvain Aumard. Relevés et plans par Xavier D'Aire. Etude réalisée à la demande de M. Couffons, co-proprétaire et animateur de l'ancienne abbaye.

autorise également la remise en cause de certaines informations historiques, telles la ruine de l'abbaye pendant de la guerre de Cent ans ou la destruction du dortoir lors des guerres de religion du XVIe siècle³.

Rappel historique

L'abbaye cistercienne Notre-Dame de Quincy a été fondée en 1133 par une colonie de moines venue de Pontigny. D'abord établi à Quincerot⁴, le monastère fut déplacé, entre 1135 et 1138, vers le Val de Quenuil, à 10 km à l'est de Tonnerre⁵. Le nouveau site, arrosé par le ru de Melisey, présentait une disposition compatible avec les usages cisterciens pour l'implantation de leurs édifices. Située dans un vallon humide assez large, au cœur du massif forestier, l'abbaye disposait là des ressources naturelles nécessaires à la construction des bâtiments (eau, bois, pierre...) et à la subsistance des religieux.

Economiquement prospère, Quincy connut un important développement dans le cours de la seconde moitié du XIIe siècle. La première moitié du XIIIe siècle fut marquée par des difficultés internes à la communauté et des querelles avec le voisinage. Endommagée lors de la guerre de Cent ans, selon l'historien E. Lambert, l'abbaye paraît avoir retrouvé une certaine prospérité économique et spirituelle à la fin du Moyen Age. Les guerres de Religion du XVIe siècle portèrent un coup grave au monastère, qui fut livré au pillage par son abbé commendataire, le cardinal Odet de Châtillon, passé dans le camp des Réformés. Ayant beaucoup perdue de sa grandeur, l'abbaye subsista au cours des XVIIe et XVIIIe siècles sans connaître d'événements particuliers. Supprimée en 1790, elle fut vendue l'année suivante comme Bien national et convertie en exploitation agricole. Depuis ces années dernières, les vestiges du vieux monastère, débarrassés des annexes agricoles, ont été transformés en site historique ouvert à la visite.

³ LAMBERT (Eugène), « Histoire de l'abbaye de Quincy », dans *Annuaire de l'Yonne*, 1863, p. 189-224 ; 1864, p. 3-43. Selon cet auteur l'abbaye aurait été atteinte par les troubles de la fin du XIVe-début du XVe siècle (1864, p. 12-13), puis fut incendiée en 1567 par les Protestants (1864, p. 5 et 25-26).

⁴ Yonne, arr. d'Avallon, canton de Cruzy-le-Châtel.

⁵ Nouvelle analyse des textes originaux par BORLEE (Denise) et WISSENBERG (Christophe), « Quincy », dans KINDER (T. N) dir., *Les Cisterciens dans l'Yonne*, éd. des Amis de Pontigny, 1999, p. 145-158.

Les bâtiments

Les bâtiments de Quincy furent implantés selon la disposition habituelle des monastères cisterciens⁶ : un carré claustral bordé au Nord par l'église abbatiale ; un grand corps de logis à l'Est accueillant la salle capitulaire, la salle des moines et le dortoir à l'étage ; un réfectoire associé à un chauffoir et à des cuisines au Sud et, à l'Ouest, un long bâtiment certainement destiné aux convers⁷. Etablis dès le milieu du XIIe siècle, ces bâtiments furent transformés ou reconstruits au siècle suivant. L'église abbatiale, réédifiée au début du XIIIe siècle, était particulièrement imposante et présentait l'originalité d'un transept muni d'absides.

C'est également au XIIIe siècle que fut édifié, hors du carré claustral, un corps de logis, qui subsiste toujours, composé de deux bâtiments parallèles séparés par une cour et adossés à une grande salle orientée, plus ancienne. Cet ensemble, qui présente un plan en « U », est parfois identifié comme une hôtellerie, sans que sa fonction initiale soit connue. A la fin du XVe siècle, une tourelle d'escalier hors d'œuvre édifiée à l'angle sud-ouest de la façade de la grande salle a donné à ce logis l'aspect d'un manoir.

Au cours des XVIIe et XVIIIe siècles, d'importantes modifications furent apportées aux constructions. L'église abbatiale, amputée de sa nef, fut dotée d'une nouvelle façade classique. Le bâtiment des moines fut transformé par cloisonnement interne et décoré d'une nouvelle façade créée à son extrémité Sud-Ouest. Au XVIIIe siècle, certains des édifices du carré claustral⁸ furent supprimés, puis la destruction complète de l'église et des anciens locaux monastiques devenus inutiles intervint pendant la Révolution et dans les premières années du XIXe siècle.

Le bâti actuel de Quincy se compose des édifices de l'ancienne basse-cour du XVIIIe siècle et du logis dit « des hôtes » (XIIIe et XVe s.) qui se dresse dans son prolongement. Le bâtiment des moines, à l'Est, seul vestige (partiel) de l'ensemble claustral, est isolé des autres constructions et voisine

⁶ La disposition des édifices, connue par les sources historiques, a été confirmée par une prospection « électrique » réalisée en 2003, par la société Terra Nova.

⁷ Le pignon Sud de ce bâtiment a été découvert lors d'un terrassement, en mars 2005.

⁸ Notamment le réfectoire dans l'aile Sud et le bâtiment des convers, à l'Ouest.

seulement avec un corps de bâtiment des XVIIIe-XIXe siècles en cours de restauration, destiné à devenir le local d'accueil des visiteurs.

Le bâtiment des moines

Description externe

Le bâtiment des moines est un édifice de plan rectangulaire, orienté nord-sud, long de 25 m et large de 14 m. Elevé sur deux niveaux (Rez-de-chaussée et étage unique), il est coiffé d'un toit à quatre pentes, couvert en tuiles plates de Bourgogne.

La façade ouest présente une composition d'aspect « Renaissance », organisée à partir d'une porte centrale au rez-de-chaussée et d'une porte-fenêtre à balcon à l'étage. Le rez-de-chaussée est percé de quatre ouvertures : une porte centrale, garnie d'un encadrement en pierre de taille avec linteau cintré et mouluré ; deux baies cintrées à main droite et une unique baie à main gauche. L'étage est percé de cinq ouvertures, à encadrements et appuis en pierres de taille moulurées. La baie centrale, encadrée par deux pilastres cannelés plaqués, à chapiteaux ioniques, ouvre sur un balcon garni d'une grille ouvragée en fer. La table de pierre du balcon est supportée par une sculpture en pierre montrant un aigle aux ailes déployées formant console. Deux pilastres cannelés, semblables à ceux de la porte-fenêtre, sont plaqués aux extrémités de la façade, à l'étage et curieusement suspendus⁹.

La façade opposée (Est) ouvre sur les jardins. Le rez-de-chaussée est percé de 4 ouvertures cintrées, à encadrement en pierre de taille calcaire. L'étage comporte 7 baies rectangulaires, alternant fenêtres et portes-fenêtres. Un enduit couvre partiellement les maçonneries en moellons de calcaire. Le mur est couronné par une corniche à modillons. La moitié gauche de la muraille, au rez-de-chaussée, présente une saillie ou ressaut de la maçonnerie. Deux contreforts, montant jusqu'à la base de l'étage, s'appuient aux extrémités du bâtiment. Deux plaques de ciment moderne, à la base du contrefort de l'extrémité gauche de la façade, portent les

⁹ L'aspect actuel résulte soit de destructions, soit de l'abandon du programme décoratif en cours de travaux.

inscriptions suivantes, gravées à la pointe : « D. FEMANS 1884 » et « ROULOT VINCENT A » .

Le pignon sud conserve aux angles deux contreforts appareillés en pierre de taille s'élevant jusqu'à la corniche à modillons et un contrefort central interrompu à mi-hauteur. Le mur est percé de deux baies cintrées au rez-de-chaussée et d'une petite fenêtre désaxée à l'étage. Un crépi couvre la maçonnerie, laissant apparaître l'emplacement d'anciennes baies obstruées à l'étage.

Le pignon nord, bâti en pierres calcaires appareillées disposées en assises régulières de hauteurs différentes, est partiellement recouvert d'un crépi moderne qui masque la maçonnerie mais laisse apparaître deux arcs-doubleaux associés à un pilier central. Ce pignon est percé d'une porte charretière rectangulaire (moderne) à gauche. L'étage est aveugle et le mur contient, dans la partie haute, un cartouche en pierre portant l'inscription : « F.M DE MESGRIGNY HAS CELLAS DE NOVO CONSTRUXIT AN(N)O D(OMI)NI MDCXXXX »¹⁰.

Description interne

Le rez-de-chaussée du bâtiment des moines est partagé en deux espaces inégaux par une cloison de l'époque moderne. Dans la partie nord, une grande salle couverte sur croisées d'ogives soutenues par une file centrale de 4 piliers (2 sont noyées dans des cloisons modernes), forme une nef à deux vaisseaux de 3 travées.

Les colonnes centrales sont composées de piles octogonales monolithes, en pierre calcaire, reposant - d'après ce que permet d'observer un sondage ancien - sur une base à griffes posée sur un socle carré. Ces colonnes, démunies de chapiteaux, sont couronnées d'un tailloir mouluré qui supporte un sommier monolithe dans lequel sont taillés les départs des ogives.

Les ogives et les doubleaux, cintrés, sont à profil carré et chanfreiné. Les clés de voûte sont simplement ornées d'un petit motif et percées d'un orifice circulaire. Des consoles sans décor reçoivent les retombées des arcs. La

¹⁰ Cette inscription a été replacée sur le pignon au XIXe siècle. On ignore son emplacement originel.

console de l'extrémité sud-est de la grande salle, incluse dans la cloison moderne, paraît faite d'un chapiteau (en remploi ?) qui présente une corbeille ornée de feuilles plates.

La dernière travée du bâtiment, au Sud, séparée de la grande salle par une cloison de l'Epoque moderne, forme deux pièces ornées d'un décor du XVIIIe siècle. Le revers de la cloison moderne, du côté de la grande salle, conserve les vestiges d'un trumeau de cheminée, en stuc, du XVIIIe siècle.

Le sol actuel est en terre. Un ancien sondage, près du pilier n° 3, a atteint des niveaux de pavement, révélant un sol dallé de plaques de calcaire, établi sur un remblai recouvrant le niveau de sol d'origine. Dans la dernière travée, au sud-ouest, une échelle de bois mène à une trémie ménagée dans la voûte pour accéder à l'étage.

L'étage forme une vaste salle sous comble aux murs couverts d'un enduit blanc d'aspect hétérogène et très dégradé. Les ouvertures sont soit obstruées, soit à jour, mais dépourvues de menuiseries. Le sol, en terre et poussière, laisse apparaître des lambeaux de dallage en carreaux de céramique bruns et conserve, dans l'angle sud-est, les vestiges d'un plancher ancien.

Datation

Le Bâtiment des moines de Quincy est un édifice monastique médiéval restructuré à l'Epoque moderne, transformé en bâtiment agricole à une époque indéterminée (XIXe s. ou début XXe s. ?) et probablement partiellement restauré dans la seconde moitié du XIXe s. ou le premier tiers du XXe (peut-être dans le projet d'y établir un logis)¹¹. L'époque précise de ces différents états ne peut être établie actuellement avec certitude, en raison de l'absence d'indices chronologiques absolus¹².

¹¹ La corniche en pierre du bâtiment, de style médiéval, est assurément une restauration moderne.

¹² Pour des raisons de méthode, il a été choisi de ne pas fonder la datation des divers états sur les informations données par les sources historiques actuellement dépouillées par Benoît Chauvin (CNRS), afin de comparer ultérieurement les résultats de l'analyse archéologique et ceux de la recherche historique.

La datation de l'état médiéval résulte de l'analyse des formes. Dans une étude ancienne¹³, Marcel Aubert attribuait le bâtiment à la décennie 1210-1220, en se fondant sur l'aspect des supports et du voûtement de la salle basse. Considérant la présence de griffes sur la base d'une des colonnes, la possibilité de pilastres adossés pour les supports latéraux et la forme des baies de la salle haute, il semble possible de proposer une date plus haute, dans la seconde moitié du XIIe siècle¹⁴. Observons que les supports de la salle basse de Quincy appartiennent au même type que ceux du cellier des convers à Clairvaux qui, datés par M. Aubert vers 1170-1180, sont maintenant situés « entre 1140 et 1160 »¹⁵.

La datation de la restructuration du bâtiment à l'Époque moderne est également incertaine. L'étude des élévations et des sols montre probablement trois phases d'aménagement, dont la dernière peut être datée du XVIIIe siècle (trumeau de cheminée en stuc dans la salle basse, menuiseries des baies du rez-de-chaussée du pignon sud, parquet n° 2 de la pièce d'angle sud-est à l'étage...). Mais il est difficile de dater précisément les transformations de la façade occidentale d'après les critères stylistiques car les éléments conservés semblent appartenir à des époques diverses : XVIIe s. pour les pilastres plaqués, XVIIIe s. pour le balcon de la baie centrale ?

Le bâtiment des moines

Le bâtiment étudié ici n'est que l'extrémité sud d'un édifice de grande longueur (environ 60 m) qui formait le côté ouest du carré claustral¹⁶. D'époque médiévale, ce bâtiment fut conservé dans sa forme initiale jusqu'à la Révolution. On procéda alors à la démolition de la partie nord (quatre

¹³ AUBERT (Marcelle) et DE MAILLE (Marquise de), *L'architecture cistercienne en France*, Paris, 1947, tome II, p. 80-81.

¹⁴ L'état médiéval du bâtiment ne paraît pas homogène. Si le gros œuvre semble appartenir à la seconde moitié du XIIe siècle, la forme du voûtement appartient à une époque postérieure. A titre d'hypothèse, nous supposons que le voûtement fut fait – ou refait – au début du XIIIe siècle.

¹⁵ MUSSO (Jean-Michel), « La restauration du bâtiment des convers de l'abbaye de Clairvaux », dans *Histoire de Clairvaux. Acte du colloque de 1990*, Bar-sur-Aube, 1991, p. 191-203 (p. 197 pour la question de la datation).

¹⁶ Le bâtiment des moines ne joignait probablement pas le bras Sud du transept de l'abbatiale du XIIIe siècle et un corps de bâtiment, accueillant peut-être l'escalier des Matines, assurait le lien entre le dortoir et l'église.

travées) correspondant au cloître. Puis, vers 1847, deux autres travées disparurent¹⁷. La construction d'un pignon Nord et la reprise de la toiture donnèrent à l'édifice l'aspect d'un pavillon que nous lui connaissons actuellement.

L'étude du bâti révèle que les murs de l'édifice, à l'exception du pignon Nord, appartiennent à la construction primitive. Le mur Sud était le pignon du bâtiment et, selon toute vraisemblance, la maçonnerie s'élevait jusqu'au faitage, formant dans la partie supérieure un triangle qui a été détruit pour l'aménagement d'un comble à croupe¹⁸. L'élévation actuelle conserve partiellement la disposition médiévale, avec contreforts, au centre et aux angles, et six ouvertures sur deux niveaux : deux grandes baies au rez-de-chaussée et de quatre petites baies à l'étage¹⁹.

La façade Est, qui donnait sur les jardins, était dotée de contreforts placés au droit des arcs doubleaux de la salle basse, comme l'attestent les traces qui marquent leur emplacement dans la muraille. Les ouvertures ont été considérablement transformées. Celles du rez-de-chaussée n'ont pas été étudiées. Elles semblent correspondre à des ouvertures anciennes, mais paraissent profondément remaniées. Les ouvertures originelles de l'étage ont été obstruées, mais l'examen de la face interne du mur permet de restituer leur emplacement. Leur aspect peut être facilement décrit à partir de l'exemple d'une des fenêtres transformée en placard mural : elles étaient similaires, en forme et en dimensions, à celles de l'étage du pignon sud. Le mur est était percé de trois baies seulement, espacées d'environ 1 m et groupées dans la partie nord. Venait ensuite un long pan de mur plein sur 6 m, puis une porte à linteau droit en pierre, portée sur des jambages appareillés²⁰. De cette porte jusqu'à l'angle sud-est de la salle, s'étendait

¹⁷ LAMBERT, 1864, p. 30 : « Ce corps de logis, dont la destination est loin de répondre aujourd'hui aux besoins pour lesquels Mesgrigny l'avait fait élever, ayant été démoli sur environ dix mètres de longueur, en 1847 ».

¹⁸ L'époque de la destruction de la partie haute du pignon Sud est indéterminée. Il s'agit peut-être de la conséquence de l'incendie du bâtiment au XVI^e siècle ou le résultat des transformations du logis à l'époque moderne.

¹⁹ Ces quatre baies, hautes de 2 m et large de 1,40 m à l'ouverture de l'ébrasement, étaient couronnées d'un cintre en pierres appareillées. Elles étaient percées dans la muraille à 0,75 m du niveau de sol actuel. En plan, au niveau de l'appui, elles présentaient un profond ébrasement intérieur biais.

²⁰ Le jambage gauche de cette porte et un fragment du linteau sont encore visibles sur la face interne du mur Est.

probablement un pan de mur aveugle (?) long de 8,5 m. L'existence de la porte implique une communication avec une structure ou un bâtiment situé à l'Est. On peut émettre l'hypothèse d'une galerie courant le long de la façade ou la présence d'un corps de bâtiment perpendiculaire. Notons que sur la face externe du bâtiment, à l'aplomb de la porte, le mur présente jusqu'à mi-hauteur une épaisseur plus importante pouvant correspondre à la muraille de soutènement d'une galerie comme à celle d'un bâtiment disparu venant s'appuyer autrefois à cet endroit. Observons également que les dispositions habituelles des abbayes cisterciennes placent souvent à l'extrémité du bâtiment des moines un corps de logis perpendiculaire qui accueillait les latrines. La porte observée dans le mur est de la salle haute pourrait être l'accès à ces latrines.

Le revers de la façade occidentale n'a fait l'objet que d'observations rapides. Il a cependant été noté la trace dans la muraille d'ouvertures anciennes, au nombre de 6 au moins. Celle située à proximité de l'angle nord-ouest est peut-être une porte ; ce qui impliquerait l'existence d'un bâtiment en retour à l'extrémité ouest du logis des moines. L'ouverture près de l'angle nord-est était assurément une porte : il en reste un piédroit et une partie du linteau. Les autres ouvertures étaient vraisemblablement des fenêtres, irrégulièrement espacées.

Le dortoir

Selon les usages monastiques, l'étage du bâtiment perpendiculaire au sanctuaire était destiné au dortoir des moines. C'était assurément le cas à Quincy au XVIIIe siècle, et aussi dès le XIIe siècle. La surface du dortoir était de près de 850 m², lorsque le bâtiment était complet.

Etat médiéval

Dans son état médiéval, le dortoir n'était vraisemblablement pas cloisonné et présentait un vaste volume coiffé d'une charpente apparente, probablement lambrissée. Les entrants actuels appartiennent peut-être à la charpente d'origine et leurs arrêtes chanfreinées montrent qu'ils étaient

apparents²¹. Une corniche moulurée courait dans la partie supérieure des murs gouttereaux²². Les murs, en moellons, étaient initialement couverts d'un enduit blanc²³ et la face interne du pignon sud conserve les traces d'un décor de faux joints, à la peinture rouge sur un enduit blanc, qui paraît être une réfection médiévale.

La partie conservée du dortoir était largement éclairée par les quatre baies régulièrement espacées du pignon sud. Les percements dans les murs gouttereaux étaient moins réguliers. La première travée (à partir du pignon Sud) n'avait qu'une baie décentrée à l'Ouest, près de l'angle de la salle. La 2^e travée possédait également une seule baie à l'Ouest. La 3^e travée avait deux baies à l'Ouest et une seule à l'Est et la 4^e présentait une disposition inversée : une baie à l'Ouest et deux fenêtres à l'Est. Deux portes partiellement conservées, et peut-être une troisième, mettaient le dortoir en communication avec des édifices voisins. Celle située à l'Est, dans la 2^e travée, menait probablement aux latrines. A l'Ouest, la porte de la 4^e travée donnait dans l'étage du chauffoir. Celle de la première travée, à l'Ouest, - si sa présence est confirmée - pouvait conduire à un logis particulier, comme c'est le cas à l'abbaye de Fontenay.

Aucun cloisonnement médiéval n'a été observé, mais on notera que la première travée présente des dispositions particulières (grandes baies du pignon, trace de faux joints, mur aveugle à l'Est, porte dans l'angle à l'Ouest) qui permettent l'aménagement d'un espace « privilégié », qui pourrait être reconnu comme la « chambre » de l'abbé²⁴.

Datation de l'état médiéval : En l'absence de toute information chronologique, la datation de l'état médiéval ne peut reposer que sur des

²¹ Les extrémités des entrants ne reposaient pas sur la corniche, trop faible, qui couronne les murs gouttereaux, mais sur des dèes de maçonnerie, placés en saillie du mur au-dessus de la corniche.

²² Fragments en place sur les murs Est et Ouest

²³ L'observation des élévations n'ayant pas été accompagnée de sondages dans les enduits, il n'est pas possible de déterminer objectivement quelle était la nature du revêtement des maçonneries dans l'état initial. Toutefois, le même enduit blanc pur et de texture fine, retrouvé en plusieurs endroits et à chaque fois en rapport avec les maçonneries les plus anciennes, a de très fortes chances d'être d'origine.

²⁴ Cette disposition serait cependant contraire aux usages cisterciens, qui placent habituellement la chambre de l'abbé à proximité de l'escalier menant du dortoir au sanctuaire.

critères stylistiques. Les seules formes observables sont les baies, car la corniche des murs latéraux ne présente qu'une moulure « commune ». Les fenêtres, par leur forme générale cintrée, leur position dans le mur et le plan de l'ébrasement relèvent des modes de bâtir de la seconde moitié du XIIe siècle, voire de la charnière XIIe-XIIIe siècle. Cette datation est en accord avec celle des bases à griffes des piles centrales de la salle inférieure. Le décor à faux joints du pignon Sud semble appartenir à une période plus avancée dans le XIIIe siècle, ainsi peut-être que la porte repérée dans le mur Est. Les nombreuses traces d'outil laissées sur les pierres de taille (layages fins) sont bien attestées dans la région au cours de la seconde moitié du XIIe siècle. Il est possible de voir dans le bâtiment des moines de Quincy un édifice dont le gros-œuvre aurait été bâti entre 1150 et 1200, période la plus florissante du monastère, et repris dans les premières décennies du XIIIe siècle.

Epoque moderne

Les travaux de l'Epoque moderne ont considérablement transformé l'aspect de l'extrémité sud du bâtiment des moines et les dispositions du dortoir. A l'extérieur, une nouvelle façade a été créée à l'Ouest ; et à l'intérieur, des cloisons ont été dressées pour établir une succession de pièces parallèles. L'étude des traces qui subsistent permet d'établir une chronologie relative des opérations, sans qu'il soit toujours possible de déterminer s'il s'agit d'étapes dans une même campagne ou de phases successives de transformation. Trois « états » ont été reconnus pour l'Epoque moderne, comme on le verra ci-dessous.

Notons que les travaux actuels n'ont pas permis d'observer d'états intermédiaires entre l'état médiéval (XIIe siècle) et les réaménagements de l'Epoque moderne. Le gros-œuvre ne paraît pas avoir été modifié avant le XVIe-XVIIe siècle et les éventuels aménagements intérieurs anciens (cloisons, sols) ont disparu à la suite d'un « curetage » du dortoir préalable au cloisonnement moderne.

Etat moderne 1

L'état Moderne 1 est caractérisé, d'une manière générale, par le percement de nouvelles ouvertures sur les façades est et ouest et par le cloisonnement de l'espace intérieur. Aucune relation matérielle n'a été observée entre le cloisonnement interne et la reprise des façades, et il est possible que ces deux types de travaux appartiennent à des époques différentes.

L'aménagement des nouvelles baies s'est fait de manières différentes selon les façades. Pour la façade occidentale, le projet était d'aboutir à une composition harmonieuse par la création d'ouvertures régulièrement disposées : trois ouvertures groupées au centre (deux fenêtres encadrant une porte-fenêtre ouvrant sur un balcon) et deux ouvertures rejetées vers les extrémités. Ceci a conduit à l'obstruction des baies anciennes (à l'exception d'une partie de celle située au Nord), puis au percement du gros-œuvre pour la création des nouvelles ouvertures.

Les travaux menés dans la façade est ont été d'une autre nature, car les deux baies au Nord ont été créées à l'emplacement de fenêtres médiévales, tandis que la troisième fenêtre ancienne était obstruée et transformée en niche murale. Les quatre autres percements ont été faits dans les maçonneries du gros-œuvre, là où il n'y avait qu'un mur plein (percé d'une unique porte médiévale). Il résulte de cela que l'écartement entre les baies est variable et que la façade sur le jardin ne présente pas une composition régulière.

Le percement des nouvelles ouvertures accompagna, probablement, la partition de l'espace interne²⁵. Le volume de la salle fut partagé en deux par une longue cloison longitudinale, implantée au centre de la pièce, à l'aplomb des piles centrales de la salle basse. Cette cloison médiane permettait de ménager un vaste corridor du côté Ouest, dans lequel débouchait un escalier à deux rampes établi par percement de la voûte d'une des travées de la salle inférieure. Comme c'est le cas dans de nombreux aménagements monastiques des XVIIe et XVIIIe siècles, la moitié ouest de l'étage formait une longue galerie prenant le jour du côté de la cour et du

²⁵ Les cloisons du dortoir ont totalement disparu et leur trace ne subsiste souvent que par des négatifs au sol à la limite des pavements anciens et par des traces verticales dans les enduits du mur Est. La structure des cloisons est soit une maçonnerie de mortier et de moellons, soit des pans de bois hourdés reposant parfois sur un solin de maçonnerie.

cloître, alors que la moitié est était partagée en diverses salles ouvrant sur le jardin. Quatre grandes pièces (n° 1, 5, 6 et 7), de 20 à 30 m², furent d'abord aménagées (Etats modernes 1 et 2), puis de nouvelles cloisons permirent de les diviser ou d'aménager des antichambres et des cabinets (Etat moderne 3).

Outre la grande cloison longitudinale, un seul mur de refend transversal peut être attribué à l'Etat Moderne 1 : c'est celui qui délimite au nord la pièce (n° 1) située dans l'angle sud-est de l'étage²⁶. Cette pièce, de plan grossièrement carré, fut pourvue d'une cheminée aménagée dans le mur Est, entre deux baies. Dotée d'un parquet de bois, formé de longues lattes clouées sur des traverses, la salle d'angle prenait le jour à l'Est, sur le jardin, par deux fenêtres nouvelles, et au Sud par la conservation de deux baies anciennes du pignon. De telles dispositions invitent à reconnaître dans cet espace soit une « salle de compagnie », soit une pièce de réception, probablement destinée au logis du prieur²⁷.

Etat moderne 2

On peut attribuer à un deuxième état de l'Epoque moderne l'implantation des deux cloisons transversales délimitant les pièces numérotées 6 et 7, ainsi que le renouvellement du plancher de la pièce 1. Celui-ci fut réalisé aux moyens de panneaux carrés encastrés dans un grillage orthogonal composé de longues traverses. Les cloisons ont été construites sans tenir compte véritablement des baies, qui se trouvent ainsi déportées par rapport à l'axe de la pièce en regard.

Etat moderne 3

Le dernier état qui a été observé, et attribué également à l'Epoque moderne, correspond à la pose de nouvelles cloisons destinées à créer des antichambres et des couloirs entre la cloison centrale et les pièces ouvrant sur le jardin. Au cours de cette phase, la pièce n° 5 a été divisée en deux salles (n° 4 et 5) par un refend transversal. On peut attribuer également à cet

²⁶ Cette cloison, large de 0,50 m, contient le conduit de la cheminée de l'étage inférieur.

²⁷ Selon Dom Guyton, qui visita Quincy en 1746, le bâtiment des moines comportait « huit chambres au dortoir qui est beau et grand ». Il ajoute : « Le prieur y est bien logé et meublé pour l'été et pour l'hiver, sur le jardin qui est spacieux ». Cf. BARTHELEMY (E. de), *Voyage littéraire de Dom Guyton en Champagne (1744-1749)*, Paris, 1889, p. 88.

état, la reprise du mur nord, avec aménagement d'une cheminée murale. Au cours de cette étape de travaux, la grande galerie ouest a été cloisonnée pour créer deux petites pièces contre le pignon sud et une pièce (aveugle ?) dans l'angle nord-ouest. Un étroit couloir menait alors vers les parties détruites du bâtiment. C'est au cours de ces travaux qu'ont été posés la plupart des sols de carreaux de terre cuite partiellement conservés. Les murs furent alors couverts d'un badigeon blanc (type lait de chaux) recouvrant des enduits plus anciens superposés.

Phase de destruction

A une époque indéterminée, mais postérieure au XVIII^e siècle, on a procédé à la destruction des plafonds, des cloisons internes et de l'escalier. Après enlèvement des huisseries, les baies sans fonction ont été bouchées avec des laves et les autres ont vu leur appui supprimé pour faciliter le passage, vraisemblablement lors d'une utilisation agricole des lieux. En rapport avec cette nouvelle affectation, un petit logement (chambre de service ?) a été aménagé dans l'angle sud-ouest de la salle : nouvelle cloison fermant la pièce 3 côté est, accès côté sud, cheminée (poêle ?) accolée au mur ouest. Cette phase de destruction a été accompagnée, ou suivie, d'un chantier de restauration lié à la démolition des travées qui jouxtaient le bâtiment au Nord. Après la mise en place du nouveau pignon Nord (plaque contre la cheminée de la pièce 7), une corniche à modillons et entablement en pierre de taille a été établie au sommet des murs. Un crépi « à la tyrolienne », appliqué sur les pignons et débordant sur les façades, est venu masquer l'aspect hétérogène de l'édifice.

Conclusion

Les premières observations réalisées sur le bâtiment des moines de Quincy devront être complétées lors de futures campagnes archéologiques et confrontées aux informations livrées par les sources historiques, actuellement en cours d'étude²⁸. L'objectif de la première campagne d'archéologie du bâti était de relever l'état existant afin d'élaborer un

²⁸ L'inventaire et l'étude des archives de Quincy sont actuellement réalisés par Benoît Chauvin, Chargé de recherches au CNRS.

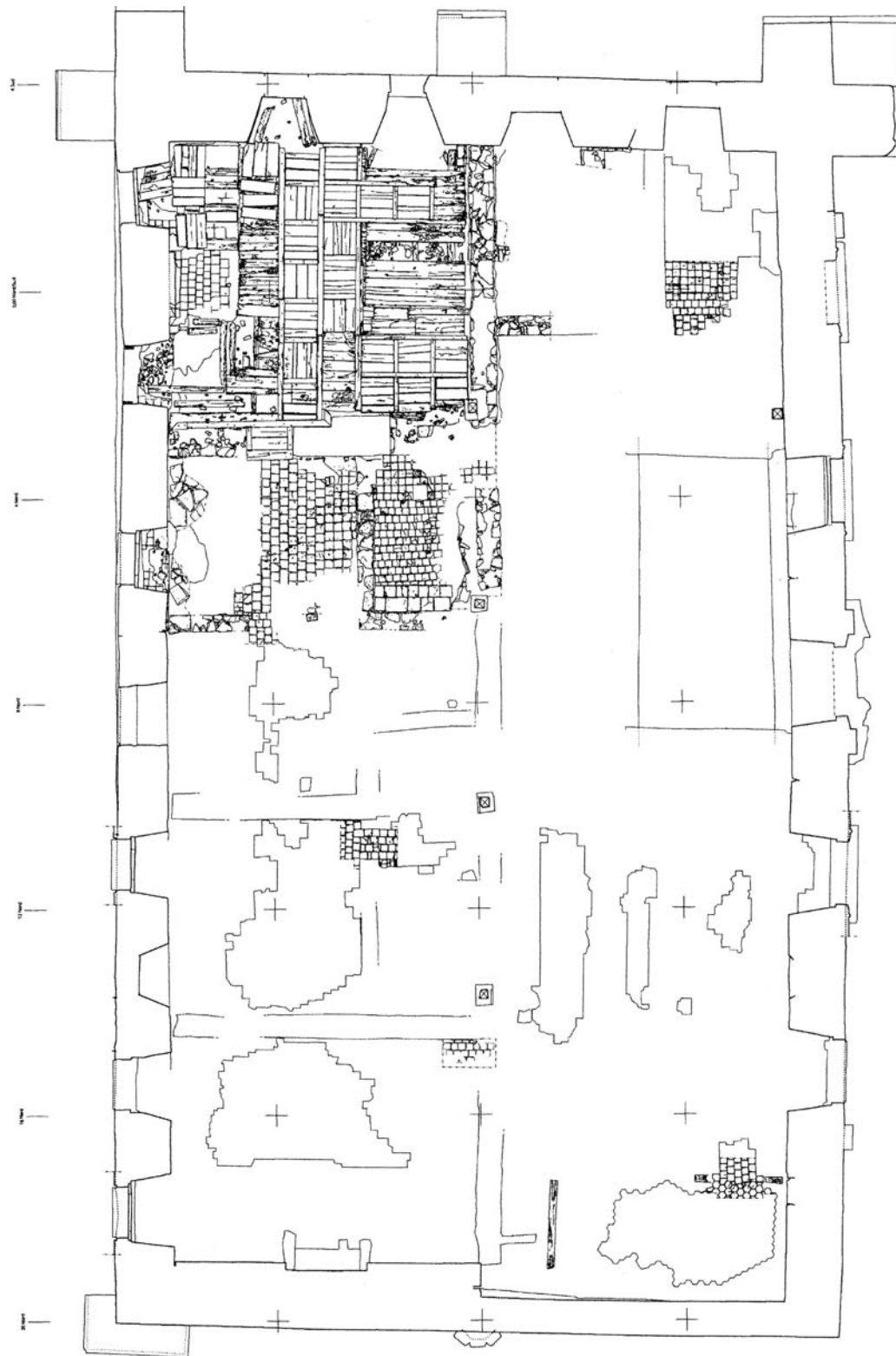
programme d'études et d'apporter les informations nécessaires qui aideront les restaurateurs dans les choix qu'ils seront amenés à faire.

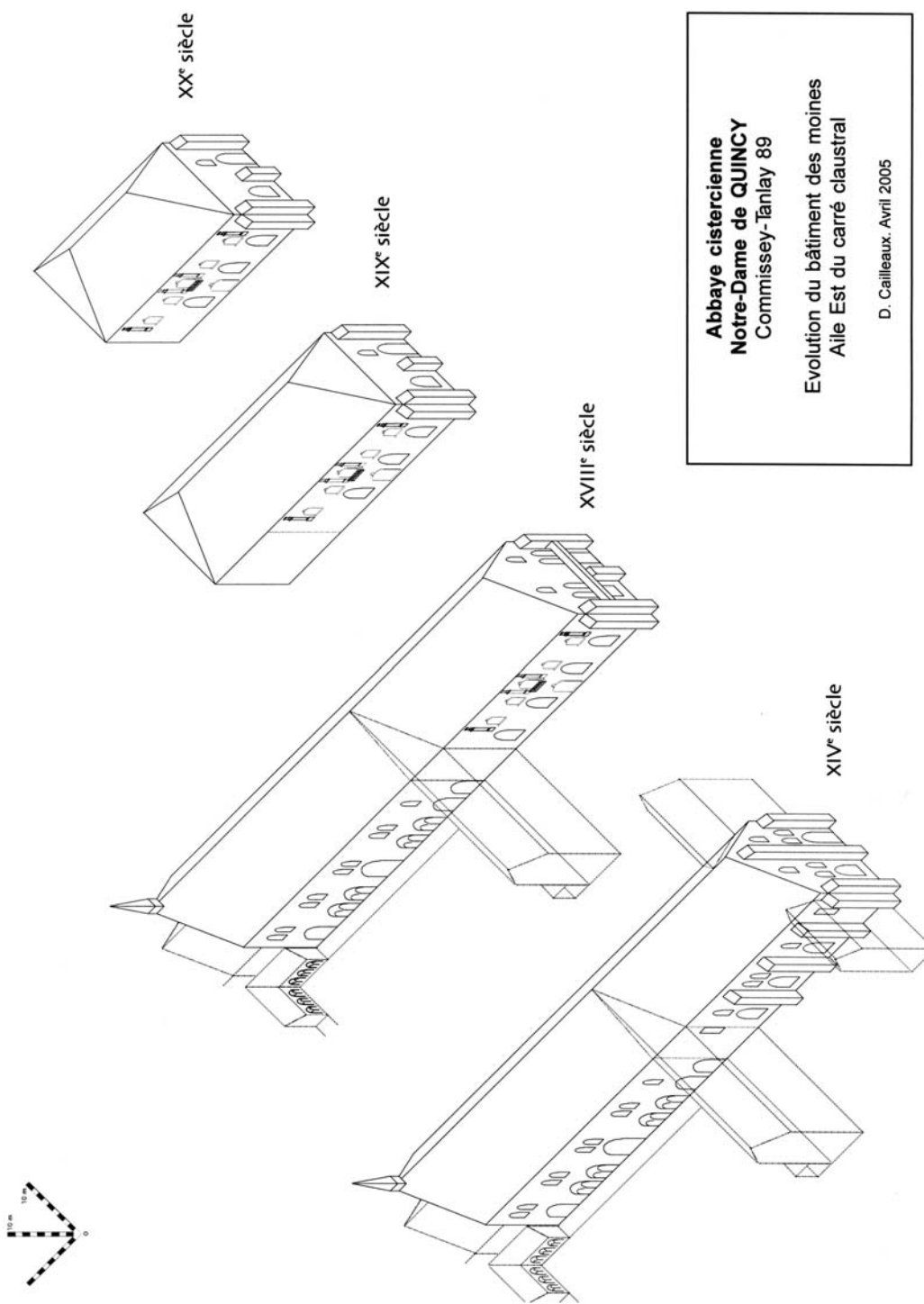
Les résultats de cette première campagne sont déjà importants. Ils montrent que le dortoir de Quincy est un édifice médiéval, probablement de la seconde moitié du XIIe siècle, qui a conservé l'essentiel de sa structure d'origine, malgré les profondes transformations faites à l'époque moderne. Les informations historiques, qui pouvaient donner à penser que l'édifice avait été grandement endommagé aux XIVe et XVIe siècles, ont été infirmées pour la partie conservée du dortoir. L'examen des traces des aménagements intérieurs, réalisés aux XVIIe et XVIIIe siècles, permet de proposer une chronologie relative des travaux, quand l'étude des textes, comme les procès-verbaux de visite, ne donne une description des lieux qu'à un moment fixé.

Denis Cailleaux

Mai 2005

QUINCY - Dortoir des moines - Plan général





Documents complémentaires



Quincy – Vue du pignon sud et de la façade est du bâtiment des moines. Etat en 2004.



Quincy – Vue générale de l'étage du bâtiment des moines. Les cloisons de l'Epoque moderne ont été détruites au XIXe siècle pour aménager un vaste volume destiné au stockage des céréales de l'exploitation agricole.



Quincy – Porte médiévale dans la muraille est du dortoir des moines. Cette porte, partiellement détruite, est l'indicateur d'une communication ancienne avec un édifice mitoyen, situé à l'Est du dortoir, qui était probablement le bâtiment des latrines.



Quincy - Fenêtre médiévale obstruée dans le dortoir des moines. Transformée en niche murale ou en placard, cette ancienne fenêtre permet de connaître le modèle des ouvertures originelles qui donnaient la lumière dans la grande salle du dortoir.



Quincy – Planchers du dortoir des moines. Partiellement conservés dans l ‘angle sud-est du dortoir, ces deux niveaux de plancher en bois conservent le souvenir des aménagements des logis dans le dortoir à l’Epoque moderne.



Quincy – Corniche médiévale du dortoir des moines. Cette corniche en pierre atteste l’organisation du dortoir en une vaste salle non cloisonnée à l’époque médiévale.